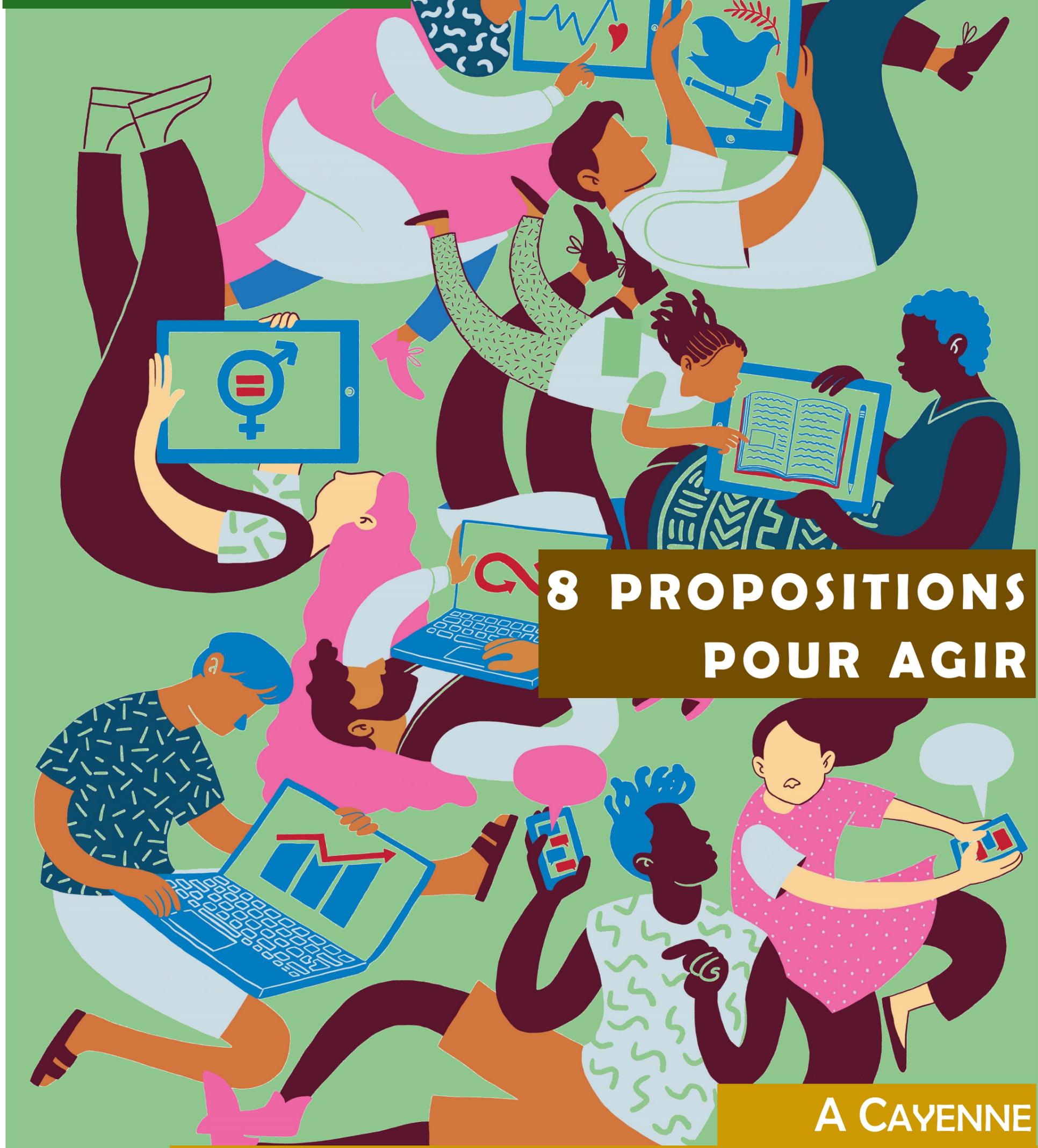


POUR QUE LE NUMÉRIQUE PROFITE À TOUS ...

MOBILISONS-NOUS !!



**8 PROPOSITIONS
POUR AGIR**

A CAYENNE

MERCREDI 13 ET VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017





Le mot de l'ANLCL

M. Hervé Fernandez, Directeur

« Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ». Les écrans sont partout. Ils nous sollicitent, exigent qu'on lise, qu'on écrive, ne serait-ce que quelques mots. Mais ils ne sont pas à la portée de tous. Pour les 2.500.000 personnes qui ne maîtrisent pas ces savoirs essentiels, chaque écran est une barrière qui isole progressivement. Il est donc indispensable d'agir pour que ces personnes ne se retrouvent pas dans de graves difficultés. Lutter contre l'illettrisme numérique c'est d'abord s'engager pour que chacun maîtrise pleinement et solidement la lecture, l'écriture, le calcul.

Le recours au numérique offre par ailleurs de grandes opportunités pour accélérer le recul de l'illettrisme. Il est en effet possible de faire du numérique un allié, un levier puissant qui crée de la motivation pour réapprendre, quel que soit son âge. C'est cet enjeu majeur qui est au cœur de la réflexion de ces journées guyanaises. Au plan national, 68 partenaires de la société civile fédérés par l'ANLCL ont décidé de renforcer leur mobilisation pour que chacun maîtrise bien la première marche en lecture, écriture, calcul, qui conditionne l'accès au numérique. En signant la charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ! », ils souhaitent susciter une prise de conscience sur les conséquences concrètes de la digitalisation dans le quotidien des personnes confrontées à l'illettrisme et faire connaître les solutions qui ont fait leur preuve.

Bien sûr, il ne s'agit pas de refuser des technologies par ailleurs vouées à s'imposer, mais il convient d'accompagner leur diffusion et de former à leur usage. Pour preuve, la Charte souligne que 95 % des intervenants sociaux affirment que l'accès au numérique se fait très fréquemment par le biais d'un accompagnement de l'utilisateur et qu'ils sont 75 % à devoir faire les démarches "à la place de". Paradoxe : la dématérialisation du service public, le plus souvent présentée comme source d'économies et de simplification de l'administration, est aussi à l'origine d'une "explosion" des demandes d'aide aux démarches administratives. Dans un cercle qui n'a rien de vertueux, apparaît alors un risque de perte d'autonomie, qui peut renforcer l'exclusion.

Aussi et parce qu'environ 90 % des contenus du web sont textuels, l'ANLCL réaffirme en premier principe que la maîtrise des compétences de base constitue la première marche indispensable qui ouvre l'accès au numérique. Des contenus simplifiés et un accompagnement adapté constituent le deuxième principe. Dès lors, les personnes en situation d'illettrisme ne sont pas condamnées à subir le numérique mais devraient au contraire y trouver un "facilitateur des apprentissages, qui créera de la motivation plutôt que de la frustration".

Le mot de la DIECCTE Guyane

M. Laurent Senn, Responsable du Pôle 3E



La question de l'accès de tous aux opportunités offertes par le développement des solutions numériques est au croisement de deux grandes priorités : d'une part celle de la lutte contre l'illettrisme et, d'autre part, celle de l'anticipation de l'impact de la numérisation de l'économie sur les besoins en emploi et en compétences dans les entreprises.

En 2013, la lutte contre l'illettrisme a été déclarée grande cause nationale. En Guyane, selon une enquête de 2014, parmi les 63 000 actifs ayant un emploi, 24% éprouvent des difficultés fortes face à l'écrit, soit environ 15 000 personnes. De manière générale les enjeux de l'élévation des qualifications en Guyane sont énormes. Pour se développer dans un environnement de plus en plus concurrentiel, les entreprises ont besoin de salariés de plus en plus qualifiés. Les opportunités de la « révolution numérique », à condition d'être bien accompagnées peuvent apporter des réponses et concerner tout le monde.

Par ailleurs, de plus en plus de services publics basculent aujourd'hui dans la dématérialisation de leur offre de service (Pôle emploi, CAF...), faisant d'internet un passage obligé pour accéder aux droits et à la citoyenneté. Il est donc essentiel d'éviter que la numérisation soit porteuse de freins ou d'exclusion supplémentaires pour ceux qui font déjà face à d'autres facteurs de précarité sociale.

Les institutions publiques, dont l'Etat, doivent faciliter le chemin des acteurs guyanais vers une transition numérique profitant au plus grand nombre conformément aux objectifs du plan national du 12 décembre 2017 qui prévoit d'aider les exclus du développement des usages du numérique. Il s'agira notamment d'assurer l'accès de tous au numérique en passant par l'éducation au numérique, y compris par la formation de base des publics peu qualifiés, et par la lutte contre la fracture numérique.

Le programme de travail défini entre la DIECCTE et la mission régionale pour l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme, agissant pour le compte de l'ANLCL a permis d'inscrire le principe de ces journées de travail consacrées aux enjeux du numérique dans la lutte contre l'illettrisme. Elles ont permis de mener en Guyane une réflexion riche sur le lien entre la lutte contre l'illettrisme et l'accès au numérique. Elle aura permis d'associer les acteurs de la formation professionnelle, les partenaires institutionnels et le monde de l'entreprise. Les conclusions de ces travaux sont autant de contributions à la réflexion globale des acteurs locaux visant à construire ensemble les solutions les plus pertinentes à l'échelle du territoire en termes de mutualisation des ressources, d'anticipation des besoins ou de meilleure coordination des actions.

3 ATELIERS :

S'INFORMER, RÉFLÉCHIR, ÉCHANGER, DÉBATTRE, PROPOSER

POUR L'ACCÈS DE TOUS AU NUMÉRIQUE : QUELLES SOLUTIONS TECHNIQUES ET MATÉRIELLES ?

Atelier animé par Marc Cyrille Montet, Chargé du numérique, GDI

Ont participé : IFSL, GDI, Numlab, Guyaclic, Sun Concept, Equinoxe Formation, Orange Caraïbes, Préfecture, Mairie de Sinnamary, DIECCTE.

• **État des lieux et perspectives de développement des solutions techniques,**

La question du numérique doit être abordée sous plusieurs aspects aux vues des difficultés spécifique que connaît notre territoire:

- La question de l'électrification tout d'abord: des difficulté d'accès à l'électricité pour un certain nombre de guyanais, notamment ceux issus des communes de l'intérieur. Mais un secteur innovant avec des centrales électriques hybrides (les première au monde). Notons qu'avec plus de 60% d'énergie renouvelable dans son mix électrique, la Guyane est le département qui possède le plus fort taux de renouvelable pour sa production d'électricité.

- seuls 7,4% des guyanais* peuvent bénéficier d'une offre à très haut débit égale ou supérieure à 30Mbps et moins de 25% bénéficient d'un débit supérieur à 8Mbps. La fibre optique se développe sur le territoire avec l'objectif d'ici 2022 que 53% des logements de Guyane, seront raccordables au réseau fibre**.

- la problématique de l'équipement en micro-ordinateurs dont le taux est de 72%*** mais qu'il faut certainement modérer puisque ce type d'enquête est rarement mené dans les communes isolées. Concernant l'équipement en téléphonie mobile, on est proche de 90 % chez les 15-45 ans. Les téléphones de dernière génération (ordiphones ou « smartphones ») équipent aujourd'hui une personne sur 5 vivant en Guyane (21 %).

*D'après les données de l'Observatoire France Très Haut Débit parue en 2015

**D'après Orange Caraïbes

***Étude sur les équipements en communications électroniques et audiovisuels des ménages et individus des DOM, étude réalisée par LH2DOM en 2013

Nous remercions Mme Maurice, directrice d'Orange Caraïbes, pour son intervention au pied levé, sur la configuration actuelle du réseau et des possibilités de connexion ainsi que sur les perspectives d'avenir.

• **Recyclage et redistribution de matériel,** Malick Ho A Sim, directeur, Guyaclic

Guyaclic est une association qui propose plusieurs actions permettant aux publics les plus éloignés du numérique de s'équiper et/ou d'utiliser les outils numériques:

- Recycl'ordi qui consiste à collecter du matériel informatique auprès de particuliers ou de professionnels afin de les réparer et de les proposer à la vente à des prix très modestes.

- Le réseau des cybers carbets qui sont des espaces connectés et ouvert au rand public. Que ce soit en accès libre, à travers les initiations à l'informatique ou l'accompagnement personnalisé, les cybers carbets sont des lieux conviviaux permettant l'accès à l'informatique et à Internet pour tous.

• **Vulgarisation numérique,** Marc Anizot, responsable numlab, GDI .

Le numlab un lieu ouvert au public où est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des outils numériques, permettant la conception et la réalisation d'objets... L'idée est d'accompagner l'usager de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point... Ils constituent aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques.

Si il accueille des entrepreneurs, des designers, des artistes ou encore des étudiants, le numlab reste un lieu fréquenté par un public aguerri, d'où la nécessité de collaborer avec la Canopée des sciences pour toucher un plus large public.

En effet, cette association qui intervient sur l'ensemble du territoire a pour objectif de promouvoir et de rendre accessible à tous la culture scientifique, technique et industrielle. En s'appuyant sur l'équipe mobile de la Canopée, le numlab peut ainsi promouvoir la culture numérique et scientifique.

• **Numérique et Solaire, quelques expériences.**

Pour alimenter la réflexion, Florence Foury présente des expériences de numérique solaire menées au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Des équipes pédagogiques mobiles pour les écoles installées dans des zones non électrifiées, des solutions solaires avec smartphone à disposition des familles, etc. (cf. référence site en page 7)

Les échanges entre participants font apparaître deux problématiques techniques principales : le problème de l'accès au numérique dans les zones non électrifiées et la possibilité ainsi que la qualité de la connexion.

En ce qui concerne l'énergie : Bien sûr, en terme d'infrastructure, il est clair que pour les zones sans énergie il n'y a pas de développement de réseau numérique. La solution de la production électrique par les groupes électrogènes n'est pas vraiment satisfaisante (durée du service et qualité du courant). Mais de nouvelles solutions sont à l'étude pour développer des unités de production électrique plus intéressante comme par exemple des solutions qui utilisent des piles à hydrogène ou des énergies renouvelables. Toutefois ce sont des solutions à moyen et à long terme.

En ce qui concerne la connexion : Sur le littoral, l'objectif est de garantir à court et moyen terme des connexions de haut débit avec l'installation de la fibre optique et de l'accès à la 3G puis la 4G. Le développement de la 4G est tributaire de l'installation de la fibre optique dont le réseau se développe actuellement. Toutes les communes accessibles par la route pourront être raccordées à la fibre optique. Restent les communes sans accès routier, pour lesquelles la CGT envisage une solution par couplage du réseau hertzien et du réseau satellitaire. Cependant les coûts de cette solution restent élevés. Le long du Maroni se pose également la question de l'utilisation des réseaux surinamiens. Cette épineuse question fait l'objet d'une plainte de la part d'Orange contre les fournisseurs d'accès surinamien qui ne respecte pas les accords concernant les zones frontalières. Le dossier est en cours d'arbitrage. Même si c'est tentant, un organisme ou une institution ne peut légalement pas s'abonner au Surinam pour travailler du côté français. Les participants pensent qu'il serait souhaitable d'aborder cette question dans une réunion du conseil du fleuve de façon à apporter une information claire à tous et de pouvoir éventuellement envisager une coopération transfrontalière entre les opérateurs.

Au fil des débats, il apparait qu'à court terme, il faut développer des solutions s'appuyant sur un mix énergétique et un mix technologique. Ainsi pour utiliser les outils numériques dans les zones peu connectées, il sera encore nécessaire de travailler hors ligne et donc de prévoir des solutions de stockage tampon de données (type proxy cash) ou de téléchargement. Pour l'accès à l'énergie, il faut penser à des solutions mobiles et légères de type solaire peut-être couplé avec un autre type de production.

Mercredi 13 décembre 2017 - Maison Henri et Marcelle Prévot angle des rues Lieutenant Becker et Justin Catayée à

TRANSFORMATION DIGITALE : QUELS EFFETS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE ?

Atelier animé par Violaine Nicolas,

Chargée de projets « numériques, innovation, RSO », DR de Pôle Emploi

Ont participé: Pôle Emploi, l'ARACT Guyane, La Poste, Emmaüs Solidarité, Opcalia, Orange Caraïbes, Mairie de Sinnamary, l'UTG, la DIECCTE, l'association Mémoire de Guyane

- **La transformation digitale à l'œuvre dans les entreprises**, Marielle Bondron, directrice, ARACT Guyane

L'introduction du numérique dans nos vies professionnelles se fait à une vitesse telle que l'on parle de révolution à l'échelle mondiale. Cette transition bouleverse l'ensemble de la dimension du travail, que ce soit en terme d'organisation jusqu'à ses finalités, en passant par la manière de le réaliser et par les conditions dans lesquelles il s'exerce. Les salariés ne s'y trompent pas quand ils déclarent à 88% que le numérique impacte leur métier*. Ainsi, la numérisation de l'économie et des services contribue à plusieurs phénomènes qui sont inter-connectés. L'introduction de nouveaux outils de travail modifient des conditions d'exercice des métiers sans exception, manuels ou intellectuels, métiers de la connaissance ou de l'expérience. Ainsi, des métiers très peu qualifiés sont touchés avec de plus en plus d'objets connectés à des capteurs intégrés pour gérer plus efficacement les plannings et les prestations de leurs agents, eux-mêmes connectés via leurs Smartphones. Des systèmes de pointage mobile offrent également la possibilité de suivre les temps de travail en direct. On voit les apports mais également les limites de ce système. Ces nouveaux outils modifient l'organisation du travail en renforçant le contrôle du travail ou des résultats, d'où une pression et plus d'exigences pour le salarié: en 2013, 35 % des salariés déclaraient avoir un rythme de travail imposé par un contrôle ou un suivi informatisé**. Le management est également fortement impacté et se réinvente chaque jour. Dans le même temps, cette révolution numérique favorise l'émergence de nouvelles formes de travail, en particulier pour les TPE-PME, et donc de nouveaux besoins. Cela entraîne une hausse de l'exigence du niveau de compétences : si 23% des actifs*** jugent que la formation continue les a très bien préparés à leurs utilisations dans le cadre de leur travail, il n'en est rien des personnes en situation « d'illectronisme ». Ce néologisme est utilisé pour transposer le concept d'illettrisme dans le domaine de l'information électronique. Cette forme particulière d'illettrisme constitue une difficulté qui se traduit autant par la manipulation de ces nouveaux outils que par une incapacité à accéder aux contenus de l'information numérique et à les comprendre. Enfin la transformation digitale impacte les conditions du dialogue professionnel et par voie de conséquence du dialogue social dans nos entreprises en Guyane, qu'elles soient petites ou grandes.

*Enquête Kantar TNS par Open sourcing **Dans l'enquête Conditions de travail de 2013, Rapport France Stratégie ***Rapport du CREDOC (2013) intitulé "la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française"

- **Comment le numérique fait évoluer les postes de travail**, Alain Boudou, chef de projet immobilier, technique et numérique, Groupe La Poste

Le groupe La Poste est en pleine révolution numérique qui impacte à la fois les postes de travail mais implique de grands changements pour les usagers également. Comme l'ensemble des administrations et des services, la numérisation des offres nécessite la mise à niveau de tous les agents. Dans ce cadre, le groupe a lancé la première offre libre-service pour tous, qui regroupe une offre de formation en ligne et un accès à une bibliothèque digitale. La transformation digitale nécessite de former les salariés, c'est pourquoi près de 100 000 postiers ont bénéficié du programme de formation "Tous numérique" qui repose sur les nouveaux outils disponibles: une plateforme de e-learning et l'utilisation de COOC, c'est-à-dire des cours en ligne dans lequel un expert (salarié, dirigeant) partage son savoir et son savoir-faire avec d'autres salariés.

- **La révolution numérique à Pôle Emploi : l'accompagnement des équipes**, Nicole Steensma, ambassadrice du numérique

Comme l'ensemble des institutions, Pôle Emploi connaît une évolution digitale qui a débuté avec les inscriptions en ligne et qui s'accélère depuis 2015 avec la création notamment d'Employ Store. Cette plateforme qui rassemble tous les services web et mobiles de l'emploi, s'adresse aux personnes suffisamment autonomes pour conduire leurs recherches d'emploi en solo. À la fois pédagogique et ludique, le portail propose des e-learning games construits autour de parcours immersifs, des serious games avec une évolution scénarisée à choix multiples et des Moocs. Cette révolution numérique modifie en profondeur le travail des agents en introduisant de nouveaux outils. Pour les accompagner au mieux dans cette transformation, Pôle Emploi a désigné des "ambassadeurs du numérique" dans chaque agence qui proposent aux équipes une aide pour appréhender ces nouveaux outils.

- **Le réseau social professionnel « Insertion Demain », Rose-Marie Ryan, Directrice du Pôle Insertion Demain, Emmaüs Solidarité**

En son sein, le pôle Insertion demain regroupe la Mission Formation et la Mission Emploi de l'association et offre aux publics les plus fragilisés des parcours vers l'insertion sociale et/ou professionnelle. Le Pôle Insertion Demain développe entre autres, des actions d'insertion professionnelle en lien avec les acteurs institutionnels et privés concernés par la question de l'emploi. Il expérimente actuellement le Réseau social professionnel « Insertion Demain » au service des membres « demandeurs d'emploi » et des entreprises partenaires. En utilisant les Il s'agit de :

- Changer le regard de notre public sur le monde du travail, changer le regard des employeurs sur notre public
- Permettre à notre public de mettre en avant des habiletés, des savoirs-être qui ne figurent pas dans un CV type, par le biais de films courts (1minute30)
- Permettre aux entreprises de présenter leur activité et leurs attentes par des films courts également
- Faciliter la mise en relation public accompagné/entreprises partenaires
- Offrir la possibilité de publier, d'échanger sur les expériences d'insertion réussies
- Trouver des opportunités de période d'immersion, stages, ou recrutements effectifs

Après des témoignages très riches et passionnants, les participants sont d'accord pour constater que le changement dans la vie professionnelle induit par le développement du numérique s'accélère ces dernières années. Cette accélération du changement nécessite un accompagnement accru et structuré à tous les niveaux : auprès des usagers ou clients, auprès des personnels, auprès des cadres et en particulier de ceux chargés de la gestion des ressources humaines. Or ces besoins d'accompagnement ne sont pas toujours pris en compte dans les entreprises et notamment les TPE.

La montée en compétence est une priorité dans les milieux professionnels pour vraiment prendre en compte ces nouveaux processus de travail et en tirer le meilleur parti. Pour que les salariés puissent s'adapter aux changements, ils ont besoin de se former non seulement aux compétences numériques mais aussi à d'autres compétences clés telles que « apprendre à apprendre » et les compétences socio-professionnelles comme travailler en équipe, mener un projet etc.

Une participante a fait part de sa volonté d'ouvrir en Guyane une antenne de 42. 42 est la première formation en informatique entièrement gratuite, ouverte à tous et accessible aux 18-30 ans, basée sur un fonctionnement participatif qui permet aux étudiants de libérer toute leur créativité grâce à l'apprentissage par projets.

L'ARACT a l'idée de créer un laboratoire du numérique dans le cadre d'un partenariat public/privé. Ce laboratoire pourrait proposer des formations, développer des outils, accompagner les entreprises et mutualiser les ressources.

3 ATELIERS :

S'INFORMER, RÉFLÉCHIR, ÉCHANGER, DÉBATTRE, PROPOSER

LA FORMATION DE BASE DANS UN MONDE NUMÉRIQUE : OUTILS ET ÉVOLUTION

Atelier animé par Elie Maroun, Chargé de mission nationale « numérique », ANLCI

Ont participé : OKA Formation, Greta Centre-Est, CFA de la Chambre des métiers, CAFOC Guyane, RSMA, MLRG, ANFH, La critic, AFASMG, CAF Guyane, Guyaclic, Alliance Française de Cayenne.

- **Utiliser les services de santé en ligne : une expérimentation réunionnaise**, Paul Soupe, CMR ANLCI, Carif de la Réunion.

La question de l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme pour un accès autonome aux services publics en ligne s'est imposée à La Réunion suite à la création de la plateforme OIIS (Océan indien innovation santé) en cours de déploiement par l'Agence régionale de santé (ARS). Cette plateforme vise à améliorer l'état de santé de la population de la Réunion par le co-développement de services « e-santé ». Pour rendre accessibles les contenus de cette plateforme, notamment son portail « grand public », un partenariat entre l'ARS et la Mission d'Appui à la Prévention et à la Lutte Contre l'illettrisme (Carif-Oref Réunion) a été établi et a conduit à une première expérimentation impliquant des organismes de formation de base et des personnes en formation aux compétences de base. De l'appropriation des supports de communication diffusés sur la plateforme par les personnes en difficulté avec les compétences de base à l'accessibilité aux services numériques en ligne, l'expérimentation a mobilisé plusieurs acteurs de la formation de base. L'accent a été mis sur la proposition des modalités pédagogiques en formation de base intégrant divers supports et services de la plateforme en vue d'acquérir la compétence numérique de base, parallèlement à la maîtrise de la lecture et de l'écriture. L'expérimentation a conduit à proposer des temps de co-élaboration réunissant concepteurs et acteurs de la formation pour travailler sur la simplification de l'accessibilité aux services numériques et à l'élaboration de trois fiches outils méthodologiques à destination des acteurs de la formation de base.

Les outils numériques du SMA : plateforme SMAAlpha, M. Le Roux, enseignant au Centre de remise à niveau du RSMA de Guyane.

Pour proposer des parcours individualisés adaptés aux besoins repérés des stagiaires, un didacticiel a été développé spécifiquement pour le SMA par la société Gerip. SMAAlpha propose de la remédiation cognitive et de l'aide personnalisée pour les compétences de base. L'utilisation du logiciel se fait dans une salle spécifique, suivant un programme personnel fourni par l'enseignant, accompagnés par un volontaire technique. L'outil propose un repérage de profil cognitif et linguistique : perception, attention, mémoire, logique, visuo-spatial, langage oral, langage écrit & compétences transversales... pour optimiser le parcours et l'acquisition des compétences de base.

Créer un logiciel pour débiter avec le numérique, Gina Séfil, directrice des études, CAFOC de Guyane.

En 2011, le CAFOC a participé à un programme d'échanges transfrontaliers avec le Brésil sur le thème de la FOAD. Dans le cadre de ce travail, l'équipe du CAFOC a conçu, produit un logiciel original pour familiariser les habitants des zones isolées avec l'ordinateur et les initier à l'utilisation du numérique. Ce logiciel a été expérimenté par des groupes d'adultes à Trois Palétuviers. Ce travail a permis de mettre en œuvre une démarche complète de création de logiciel pédagogique, de l'idée au développement du scénario pédagogique, de la conception de l'infographie à la programmation jusqu'à l'utilisation avec des apprenants.

Travailler avec un moodle, Virginie Vallée, directrice, Alliance Française de Cayenne

Un moodle est une plateforme de partage pédagogique et éducative sur laquelle il est possible de partager des données et d'utiliser celle des autres. Beaucoup d'Alliances Françaises l'utilisent comme support pour des cours à distance. L'intérêt pour les formateurs, c'est qu'il peut servir de base de données pour une mutualisation pédagogique. Pour les apprenants, le moodle peut être utilisé en soutien de cours en présentiel. En effet, on peut y intégrer des exercices en ligne et demander aux apprenants d'y répondre directement sur leur portable, ceci permettant aux formateurs de vérifier en ligne si tout le monde a bien compris. "Hot potatoes" est un logiciel open source créé par une équipe du centre des langues de l'université de Victoria. Il permet de créer des exercices interactifs (crucigramme, exercice à trous, puzzle...) en explorant différentes modalités de travail: oral, écrit, visuel... Les exercices nécessitent un minimum d'autonomie de la part des apprenants, et il est donc peu adapté pour un public débutant. Quant aux formateurs ou aux professeurs, l'utilisation de ce logiciel nécessite une formation, même si il existe des tutoriels en ligne.

Cet atelier a été principalement occupé par le partage de pratiques et les apports des intervenants ont été riches et intéressants.

Il y a quelques années, nous étions dans une société en transition numérique. Mais l'accélération des changements techniques nous font entrer de plein pied dans une société du numérique. La mise en place des services en ligne, des applications professionnelles, de la diffusion d'information en ligne, etc rend l'utilisation des outils et supports numériques incontournables. Ainsi les compétences numériques sont entrées dans les référentiels des compétences de base que tout un chacun se doit de posséder : Maîtriser les savoirs de base est indissociable du développement des compétences numériques. Les organismes de formation se mobilisent pour répondre au besoin des personnes en difficulté avec les savoirs de base de se connecter.

Les pratiques pédagogiques changent. Maintenant la contextualisation des contenus de formation, l'approche de l'apprentissage par compétence domine nettement les démarches pédagogiques. Mais pour répondre aux défis des transformations numériques, l'acquisition des savoirs de base ne peut plus être considérée comme un pré-requis dont la maîtrise conditionne l'accès au numérique, il faut aller plus loin et changer de représentations en posant la question : Comment accompagner les apprenants pour qu'ils passent de l'usage sociétal du numérique (la majorité des apprenants sont équipés en téléphone et smartphone) à un usage des outils numériques pour développer leurs compétences en situation de formation formelle ou informelle ? Il faut sans aucun doute que les outils numériques (smartphone, tablette, ordi, application en ligne et hors ligne) soient totalement intégrés aux démarches de formation.

Si le rôle de formateur ou de l'animateur évolue, l'accompagnement humain n'en reste pas moins indispensable. Les expériences montrent les limites de la formation à distance sans médiateur. Toutefois un effort de formation des formateurs, des médiateurs et plus largement de l'ensemble des personnels s'avère nécessaire pour faire évoluer les pratiques.

Les formateurs et les médiateurs numériques pourraient être impliqués dans la conception de services ou de solutions numériques pour une meilleure prise en compte des publics en difficulté avec les compétences de base mais aussi pour tester ces services avec leur public.

Mercredi 13 décembre 2017 - Maison Henri et Marcelle Prévot angle des rues Lieutenant Becker et Justin Catayée à

Quelques références :

Documents ANLCI :

Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en situation d'illettrisme ? Kit pratique région Occitanie .

A télécharger sur le lien : <http://www.illettrisme-solutions.fr/thematiques/maitriser-le-numerique/comment-reussir-linclusion-numerique-des-personnes-en-situation-dillettrisme-2/>

Comment accompagner les personnes en situation d'illettrisme pour une utilisation autonome des services de santé en ligne ? Kit pratique région

Réunion. A télécharger sur le lien : <http://www.illettrisme-solutions.fr/thematiques/maitriser-le-numerique/comment-accompagner-les-personnes-en-situation-dillettrisme-pour-une-utilisation-autonome-des-services-de-sante-en-ligne-2/>

Charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ! »

A télécharger sur le lien : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Charte-Pour-que-le-numerique-profite-a-tous-mobilisons-nous-contre-l-illettrisme-!>

Recueil de cas pratiques « Pour que le numérique profite à tous »

A télécharger sur le lien: <http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Outils-Partenariats/Recueil-des-pratiques-presentees-en-ateliers-lors-des-journees-du-Numerique-des-6-et-7-septembre>

Document ANACT:

Travail et changement : Numérique et conditions de travail : les enjeux d'une transformation en marche

A télécharger sur le lien : <https://www.anact.fr/travail-et-changement-numerique-et-conditions-de-travail-les-enjeux-dune-transformation-en-marche>

Sites web à consulter :

Plateformes pédagogiques présentées dans l'atelier 3 :

Hot Potatoes : <https://hotpot.uvic.ca/>

Moodle : https://docs.moodle.org/34/en/Main_page

Smalpha : <http://www.smalpha.fr/>

Outils de recherche d'emploi en ligne :

Emploi Store : <https://www.emploi-store.fr/portail/accueil>

Clic N Job en route vers l'emploi : <https://www.clicnjob.fr/>

Outil d'initiation au numérique :

Avec Les bons clics apprenez à utiliser internet : <https://lesbonsclics.fr/>

Expériences solaires/numériques :

Sénégal : Un kit numérique offre un apprentissage intelligent à énergie solaire dans les écoles : <http://fr.africanews.com/2017/05/03/senegal-un-kit-numerique-offre-un-apprentissage-intelligent-a-energie-solaire//>

Energie, numérique et financement participatif avec Sunna Design <https://www.energies-renouvelables-afrique.com/energie-numerique-financement-participatif-sunna-design/>

Sites des partenaires :

Guyane Développement Innovation : <https://www.ardi-gdi.fr/>

Numlab : <https://www.ardi-gdi.fr/recherche-et-innovation/numerique/numlab/>

Page Facebook de **Guyaclis** : <https://www.facebook.com/guyaclis/>

Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail : <http://guyane.aract.fr>

Le Groupe La Poste : <https://legroupe.laposte.fr/>

Emmaüs Solidarité Pôle Insertion Demain : <https://www.insertion-demain.fr/>

Fondation Orange : <https://www.fondationorange.com/>

Pour réfléchir :

Le numérique une affaire d'innovation, article in Afrique Renouveau <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-juillet-2017/le-num%C3%A9rique-une-affaire-d%E2%80%99innovation>

Numérique et éducation encore un coup de « tablette magique » ? Article de Pascal Plantard, Association Française des Acteurs de l'Éducation : A télécharger sur www.cairn.info

Milad Doueïhi, pour un humanisme numérique Article de Mélanie Le Forestier A télécharger sur <https://sds.revues.org/1285>

Éducation populaire pour et par les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants et médias des jeunes Rapport d'évaluation Lérés/La Critic : A télécharger sur http://www.la-critic.org/images/pdf/APEP_RAPPORT%20FINAL%20et%20ANNEXES.pdf

8 PROPOSITIONS :

FORMER, ANTICIPER, ADAPTER, COLLABORER

1

Une solution technique à court terme

Beaucoup de structures de formation ont mis en lumière les difficultés d'utiliser les outils numériques dans des sites isolés. Les formateurs ont donc besoin d'une solution énergétique pour pouvoir utiliser ces outils lors de leurs interventions dans des zones non raccordées au réseau électrique.

 **Mise au point d'un prototype de kit solaire et numérique portable pour recharger les batteries et/ou alimenter le matériel informatique.**

Les étapes de réalisation:

1. Les professionnels de la formation, notamment ceux du réseau PREFOB, vont se concerter et préciser leurs besoins afin de préciser la demande. Les techniciens eux, réalisent dans le même temps un état de l'art.
2. Sous l'égide de GDI, les techniciens volontaires pourront étudier la demande, explorer des solutions et expérimenter des prototypes adaptés.
3. Les organismes de formation impliqués pourront ensuite faire des essais sur sites pour que les techniciens puissent effectuer les ajustements nécessaires.
4. Une fois le prototype aboutit, un produit pourra alors être construit et commercialisé.

Les partenaires volontaires:

- Guyane Développement Innovation
- Le réseau PREFOB
- Les opérateurs techniques

Coordinateur de l'action :



GDI:

Marc-Cyrille MONTET
marc.montet@ardi-gdi.fr

Dates de démarrage de l'action : Mars 2018

2

Un travail en réseau

Que ce soit les formateurs ou les animateurs des Espaces Publics Numériques, ces professionnels sont confrontés aux mêmes publics et utilisent des outils d'accès à la culture numérique qui sont complémentaires. Mais ces deux réseaux ne travaillent que très peu ensemble d'où le besoin de davantage de collaboration.

 **Formalisation et structuration d'un partenariat entre les animateurs numériques**

Les étapes de réalisation:

1. Les professionnels de terrain, qu'ils viennent de la formation ou de l'animation se réuniront afin de mener un travail de mise en commun de leurs pratiques.
2. Ce travail doit permettre d'identifier et repérer des pratiques communes et des pratiques complémentaires.
3. Les organismes participants pourront ainsi identifier des besoins qui leurs sont communs et des outils qui pourraient être mutualisés pour envisager des actions partenariales.
4. Les partenariats pourront alors être expérimentés sur le territoire par la mise en place d'actions concrètes.

Les partenaires volontaires:

- Mission Illettrisme et alphabétisation
- Guyaclic
- Culture scientifique de Guyane



Coordinateur de l'action :

Mission Illettrisme et alphabétisation:

Florence FOURY
afasgm.florence@gmail.com

Dates de démarrage de l'action : Avril 2018

3

Expérimentation au sein d'une MSPA

De nombreux acteurs élaborent des solutions diverses afin de faciliter l'accès au réseau Internet et aux outils numériques. C'est le cas de la Poste qui souhaite donner la possibilité d'accéder aux services publics en créant des lieux mutualisés entre plusieurs partenaires. Dans le même temps, un certain nombre d'entreprises souhaitent accéder à des lieux d'échange et de collaboration connectés pour développer ou maintenir leur activité.



La MSAP comme support de développement des TPE et/ou du télétravail.

Les étapes de réalisation:

1. Elaboration d'un cahier des charges qui définit les modalités de partenariat, le lieu et les horaires ainsi que l'organisation du local et des services proposés.
2. Signature d'une convention cadre entre la structure porteuse de la MSAP et les différents opérateurs partenaires intéressés.
3. Expérimentation d'une MSAP ouverte aux entreprises privées et au télétravail.

Les partenaires volontaires:

- La Poste
- ARACT Guyane
- Pôle Emploi

Coordinateur de l'action :



La Poste:

Alain BOUDOU

alain.boudou@laposte.fr

Dates de démarrage de l'action : février 2018

4

Guide des bonnes pratiques RH

Les entreprises confrontées à la transformation digitale doivent faire face à l'apparition de nouvelles pratiques et à l'usage de nouveaux outils qui modifient la gestion des ressources humaines. Certains responsables RH ont développés des pratiques, d'autres ont inventés des outils de gestion mais aucun ne prend le temps d'échanger afin d'optimiser ses pratiques.



Recensement et partage des bonnes pratiques de gestion des ressources humaines en lien avec la transformation digitale.

Les étapes de réalisation:

1. Mobilisation du club RH de l'ARACT Guyane sur la thématique de la gestion des ressources humaines à l'heure de la transformation digitale.
2. Les responsables RH et/ou les chefs d'entreprise se réuniront afin d'identifier les problèmes liés au numérique et échanger sur les pratiques de chacun en la matière.
3. Le groupe décidera de la forme que cela peut prendre: plate-forme d'échange, guide de bonnes pratiques, blog collaboratif...
4. L'ARACT pourra diffuser ce travail auprès de ses partenaires, de son réseau et des entreprises de Guyane.

Les partenaires volontaires:

- Club RH de l'ARACT Guyane
- Orange Caraïbes
- Pôle Emploi

Coordinateur de l'action :



ARACT Guyane:

Marielle BONDRON

m.bondron@anact.fr

Dates de démarrage de l'action : mars 2018

8 PROPOSITIONS :

FORMER, ANTICIPER, ADAPTER, COLLABORER

5

Conception participative de supports numériques

Bien souvent, les demandeurs d'emploi en difficulté avec les savoirs de base et avec la compétences numérique utilisent des stratégies pour chercher du travail. L'idée est d'utiliser et de valoriser leurs connaissances pour la réalisation de support qui permettront à d'autres demandeurs d'emploi de trouver du travail.

 **Production de supports numérique de connaissance du monde du travail par les demandeurs d'emploi, pour les demandeurs d'emploi.**

Les étapes de réalisation:

1. Un groupe de demandeurs d'emploi en formation va choisir plusieurs sujets d'étude sur le monde du travail.
2. Ils vont effectuer des recherches, se documenter pour réaliser des supports d'information.
3. Les supports seront mis en ligne.
4. Les demandeurs d'emploi et les conseillers Pôle Emploi pourront consulter ces ressources en ligne

Les partenaires volontaires:

- Opcalia Guyane
- Pôle Emploi
- AFAS Martinique-Guyane

Coordinateur de l'action :



AFAS Martinique Guyane:

Aurélie Michaut

afasgm.aurelie@gmail.com

Dates de démarrage de l'action : janvier 2018

6

Espace numérique de travail collaboratif

Les formateurs développent chacun des manières de travailler la compétence numérique, utilisent des outils et des supports différents mais n'ont que très peu l'occasion d'échanger et de partager leurs pratiques pédagogiques et l'utilisation qu'ils font des outils numérique et des logiciels.

 **Création d'une plate-forme territoriale pour le secteur de la formation et de l'accompagnement numérique.**

Les étapes de réalisation:

1. Création d'un groupe de travail regroupant les acteurs de la formation et de la médiation numérique.
2. Ce groupe va définir les contours et les contenus de cet espace numérique en fonction des besoins identifiés dans leurs pratiques professionnelles.
3. L'opérateur technique pourra proposer une solution technique adaptée aux besoins.
4. Une fois la plate-forme créée, les membres du groupes pourront alimenter cet espace de travail et l'ouvrir à d'autres professionnels du secteurs.

NB/ Cette proposition a été émise par les participants à l'atelier 3 . Faute de temps, elle n'a pas pu être approfondie dans son organisation concrète.

Il reste donc à déterminer quel serait le coordinateur de l'action. Il est à noter que GDI a manifesté son intérêt pour piloter la partie technique de ce travail.

Les organismes de formation ou les associations qui assurent de la médiation numérique sont invités à manifester leur volonté de participer ou de piloter cette action.

7

Contribution au SDANT

A l'occasion de l'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique Territoriale (SDANT), la Collectivité Territoriale de Guyane envisage de le compléter par la rédaction d'un Schéma Directeur des Usages et des Services qui prendra en compte les usages et pratiques des ménages mais également des professionnels.

 **Prise en compte des usages et des besoins des acteurs de la formation et de la médiation numérique, ainsi que des personnes en difficulté avec les compétences numériques.**

Les étapes de réalisation:

1. Mise en place d'un groupe de travail regroupant les professionnels de la formation et de la médiation numérique.
2. Elaboration d'un protocole de travail et d'une méthode de recueil des données.
3. Recueil des pratiques et des usages des professionnels de ces secteurs.
4. Enquête et recueil d'informations auprès des usagers des formations de base, des cyber-carbets et des espaces numériques.

Les partenaires volontaires:

- CTG
- Mission Illettrisme et alphabétisation
- Guyaclic
- GDI

Coordinateur de l'action :



Collectivité Territoriale de Guyane:

Marc SAGNE

marc.sagne@ctguyane.fr

Dates de démarrage de l'action : à prévoir

NB/ La mission Illettrisme et alphabétisation se propose de se charger de l'enquête auprès des usagers des formations de base.

8

Formations

L'ensemble des participants à ces journées de réflexion ont souligné la nécessité de former des salariés ou de potentiels salariés, et ce quelque soit leurs domaines d'intervention respectifs : téléphonie, formation, animation, installation réseau, etc. Certains ont déjà des projets allant dans ce sens mais il s'agit ici d'envisager un plan de formation global et de mobiliser des outils de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

 **Mise en place de conventions d'étude prospective et d'engagement de développement de l'emploi et des compétences.**

Les étapes de réalisation:

1. Mise en place d'un partenariat entre les services de l'Etat et les organisation professionnelles et syndicale afin de lancer une démarche d'appui aux mutations économique.
2. Lancement d'un ou de plusieurs contrats d'étude prospective sur le numérique en Guyane.
3. En fonction des préconisations émises, lancement de plans de formation dans différents secteurs en lien avec le numérique.

Les partenaires volontaires:

- DIECCTE Guyane
- Les partenaires sociaux
- Les organismes de formation

Coordinateur de l'action :



**Dieccte
GUYANE**
Direction des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi

DIECCTE Guyane:

Laurent SENN

laurent.senn@dieccte.gouv.fr

Dates de démarrage de l'action : janvier 2018

MISSION RÉGIONALE
GUYANE



ALPHABÉTISATION - LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

MISSION RÉGIONALE POUR L'ALPHABÉTISATION ET LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Tél : 0594 35 21 92

mail : afasmg-cayenne@orange.fr



Dieccte
GUYANE

Direction des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi

